

Figure 15 : Façade en ossature bois sur plancher béton.

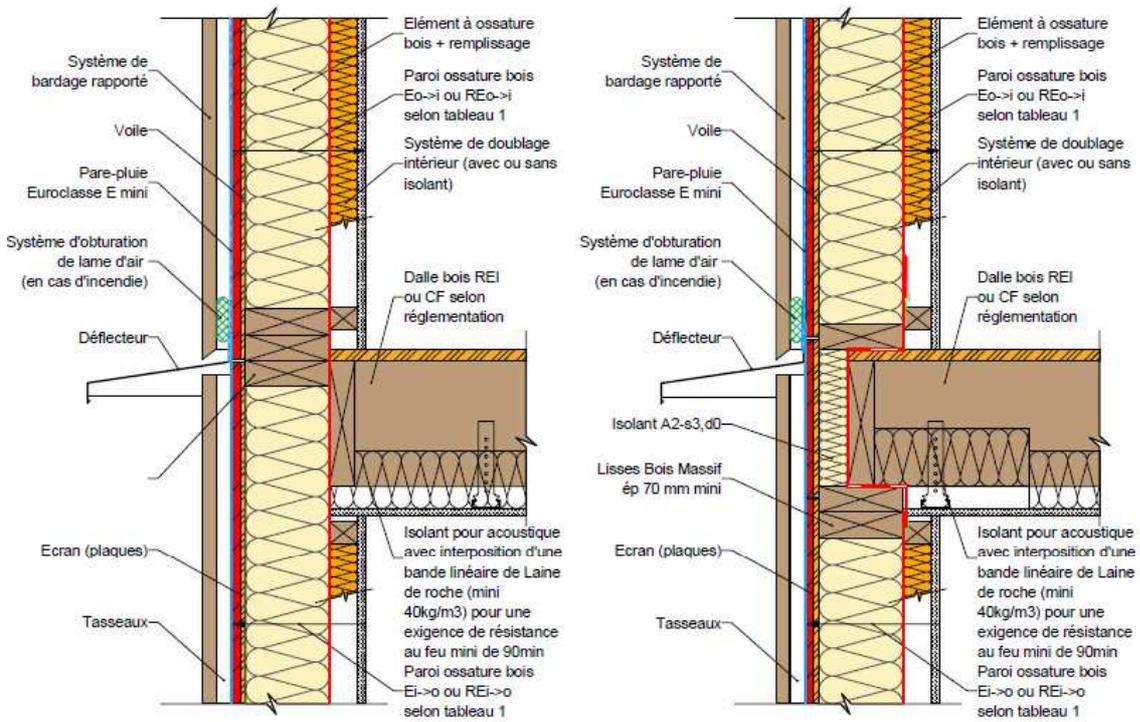


Figure 16 : Façade/mur ossature bois & plancher en ossature bois.

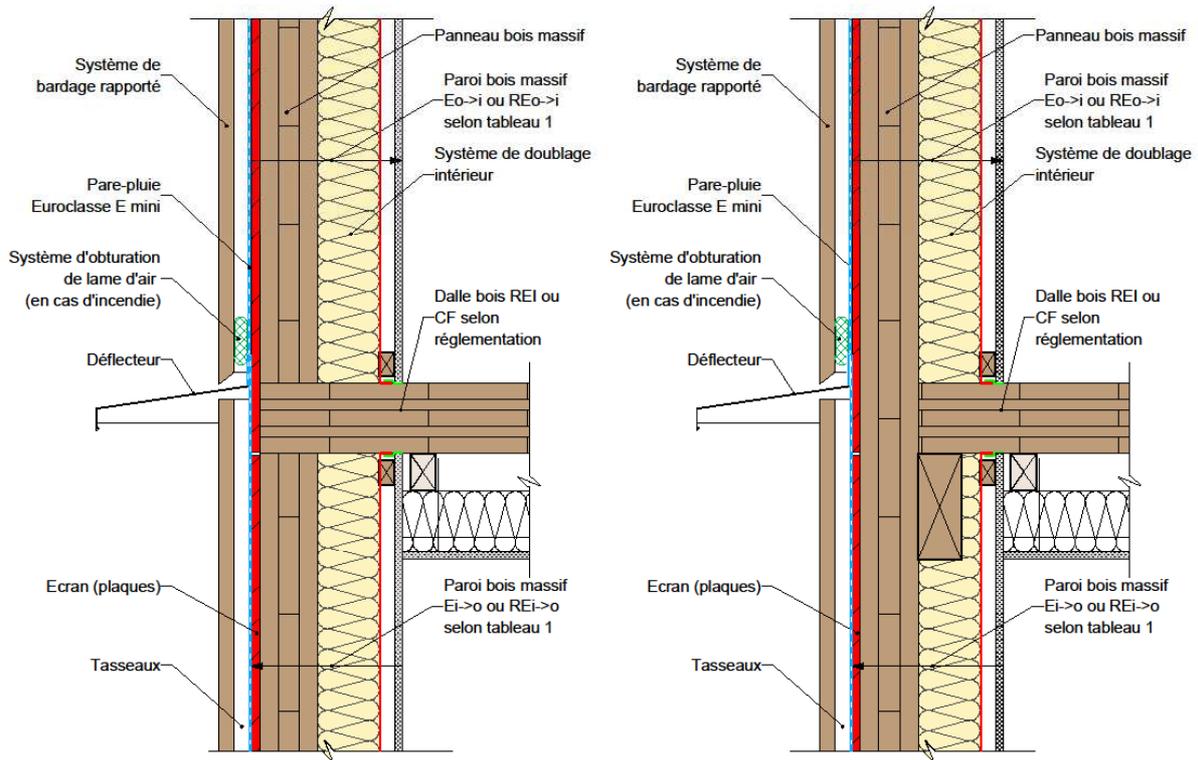


Figure 17 : Façade/mur en panneaux bois massif contrecollés et contrecloués & plancher en panneau bois massif contrecollés et contrecloués.

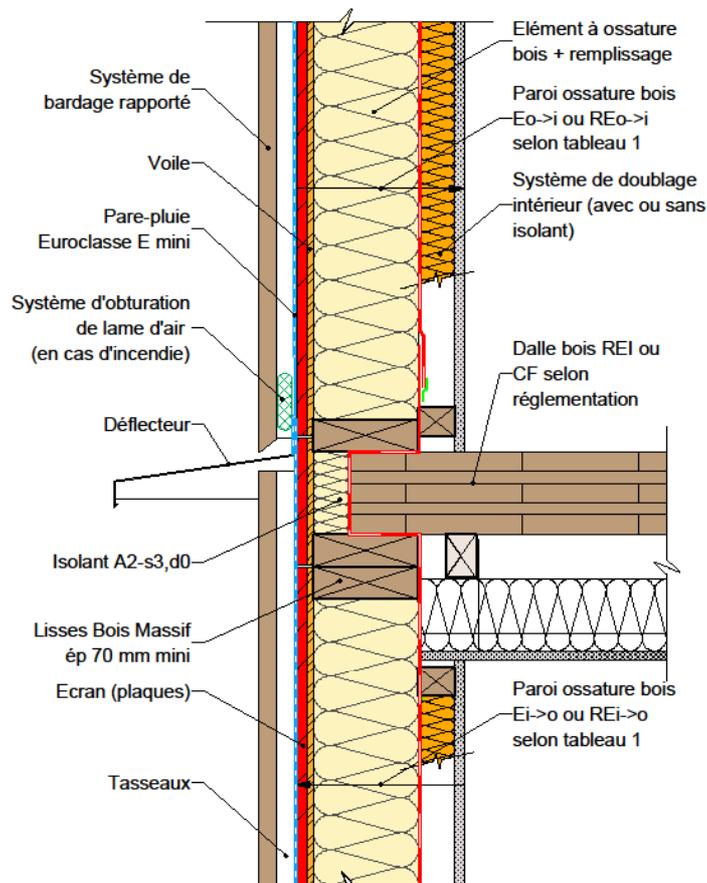


Figure 18 : Façade/mur en ossature bois & plancher en panneau bois massif.

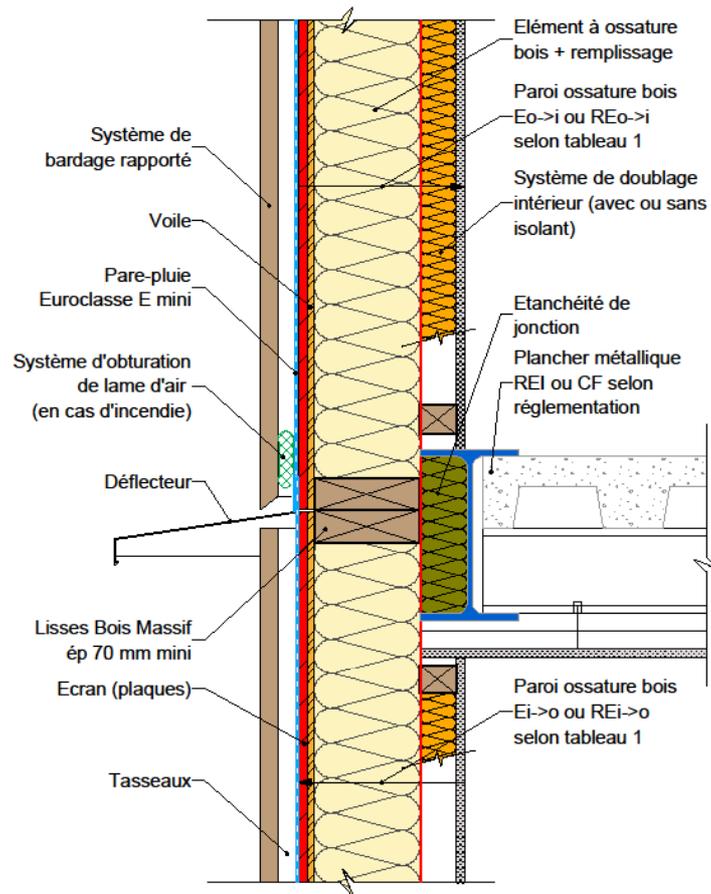


Figure 19 : Façade/mur ossature bois & plancher métallique.

3.1.2 Bardages bois d'épaisseur nominale supérieure ou égale à 20 mm et inférieure ou égale à 22 mm

Type de plancher	Planchers béton	Planchers bois
Figures correspondantes	Figure 21	Figure 20

Type de revêtement extérieur de bardage possible	Lames de bois massif profilées horizontales	Lames de bois massif profilées verticales ou obliques	Panneaux contreplaqués à base de bois
Conditions d'application particulières	Bardage bois d'épaisseur nominale supérieure ou égale à 20 mm et inférieure ou égale à 22 mm (Voir §2.1.1)		Voir §2.1.2

Type d'écran thermique possible pour les bardages bois d'épaisseur nominale comprise entre 20 et 24 mm	Plaque de plâtre hydrofuge de type H1 BA 13	Plaque de plâtre hydrofuge de type H1 BA 18	Plaque de plâtre renforcée de fibres de cellulose de type GF-W1 conforme à la norme EN 15283-2	Autre plaque rigide
Conditions d'application particulières	Non autorisé	Non autorisé	Epaisseur minimale 12,5 mm et réaction au feu a minima de classe A2-s3, d0	Réaction au feu a minima de classe A2-s3, d0 et justifiant d'un PV de classement de résistance au feu EI30 ou d'un rapport de classement (annexé à l'attestation de conformité du marquage CE)

Dispositif d'obturation de lame d'air	Possibilité de ne pas mettre de dispositif d'obturation de lame d'air
---------------------------------------	---

	Défecteur
Défecteur renforcé	Requis
Débord du défecteur	Voir Tableau 6

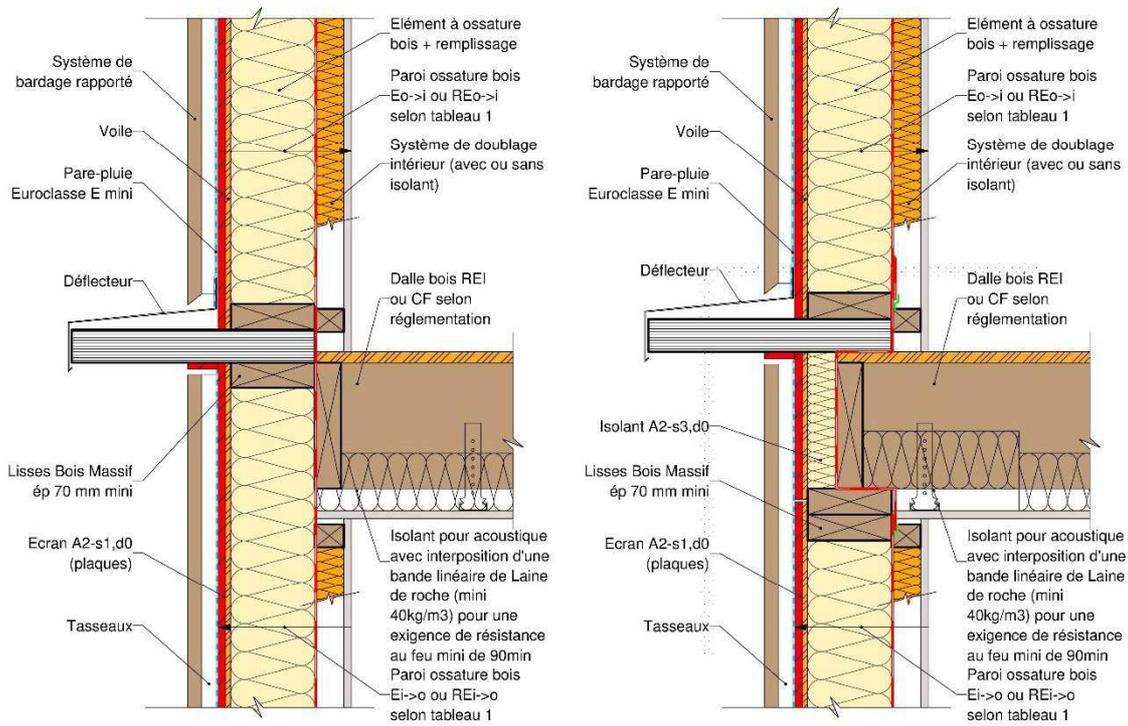


Figure 20 : Exemple de paroi avec déflecteurs renforcés d'une Façade/mur ossature bois & plancher en ossature bois.

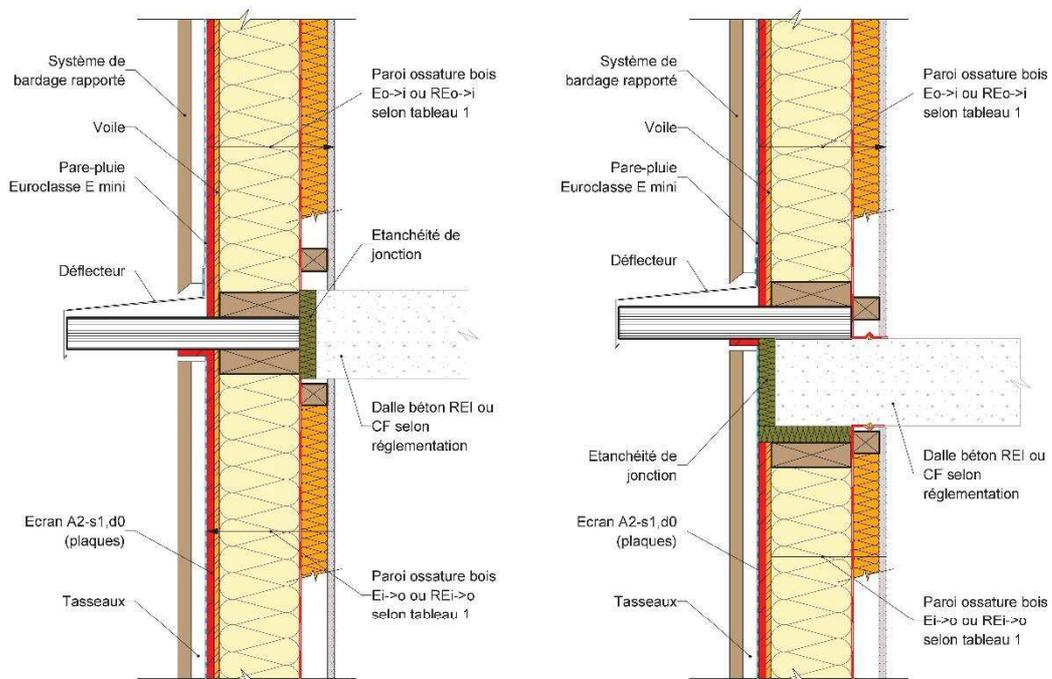


Figure 21 : Exemple de paroi avec déflecteurs renforcés d'une Façade ossature bois sur plancher en béton.

3.2 Solution avec bardages Euroclasses D-s2, d0 et C-s2, d0 et écran en laine de roche.

Type de plancher	Planchers béton	Planchers bois	Planchers métalliques
Figures correspondantes	Figure 22	Figure 23, Figure 24, Figure 25	Figure 26

Type de revêtement extérieur de bardage possible	Lames de bois massif profilées horizontales	Lames de bois massif profilées verticales ou obliques	Panneaux contreplaqués à base de bois
Conditions d'application particulières	Bardage bois d'épaisseur nominale supérieure ou égale à 26 mm Voir §2.1.1		Voir §2.1.2

Type d'écran thermique possible	Laine de roche
Conditions d'application particulières	Epaisseur comprise entre 60 mm et 100 mm, de masse volumique déclarée supérieure ou égale à 70 kg.m ³ , mise en œuvre entre des contre-ossatures bois massif ou BMA de section variant de 36x60 mm à 45x100 mm, d'entraxe 600 mm en pose horizontale conformément aux prescriptions du NF DTU 31.2 ou du PR NF DTU 31.4 version du 11 juillet 2016 ou à défaut aux recommandations professionnelles RAGE : façades ossatures bois non porteuse, juillet 2013

Dispositif d'obturation de lame d'air	<ul style="list-style-type: none"> - Suivant les dispositions constructives de la Figure 9 si la stabilité au feu de l'ouvrage est inférieure ou égale à 60 minutes, - Suivant les dispositions constructives de la Figure 10 sinon.
---------------------------------------	--

Déflecteur en acier ou en bois ou à base de bois en recoupement de chaque niveau	
Débord du déflecteur	Voir Tableau 4
Déflecteur renforcé	Non requis

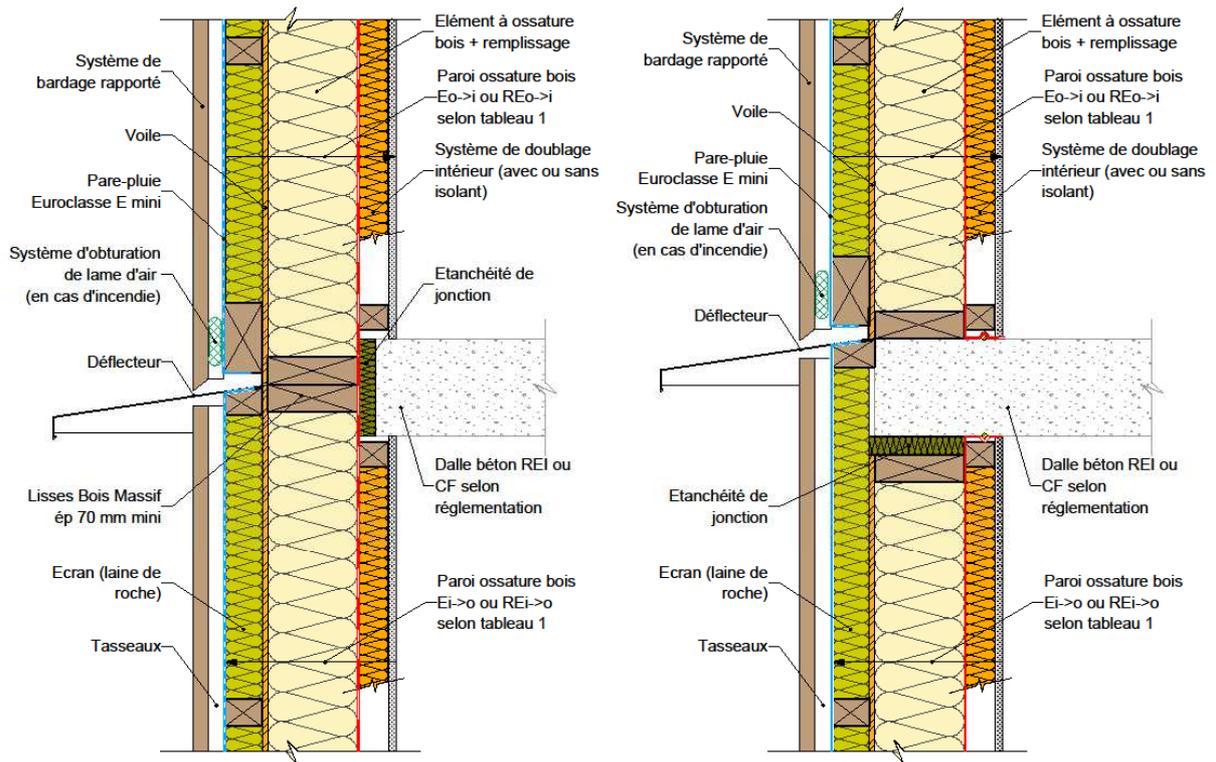


Figure 22 : Façade/mur ossature bois & plancher béton.

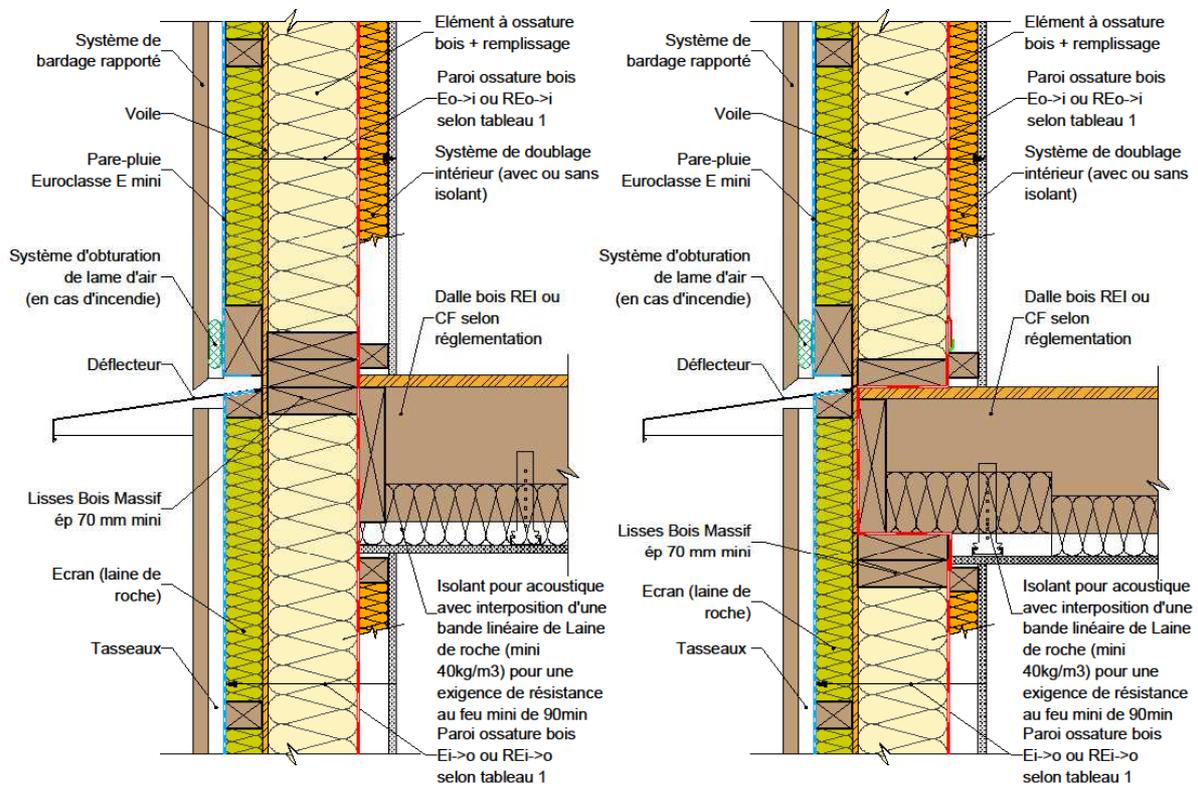


Figure 23 : Façade/mur ossature bois & plancher en ossature bois.

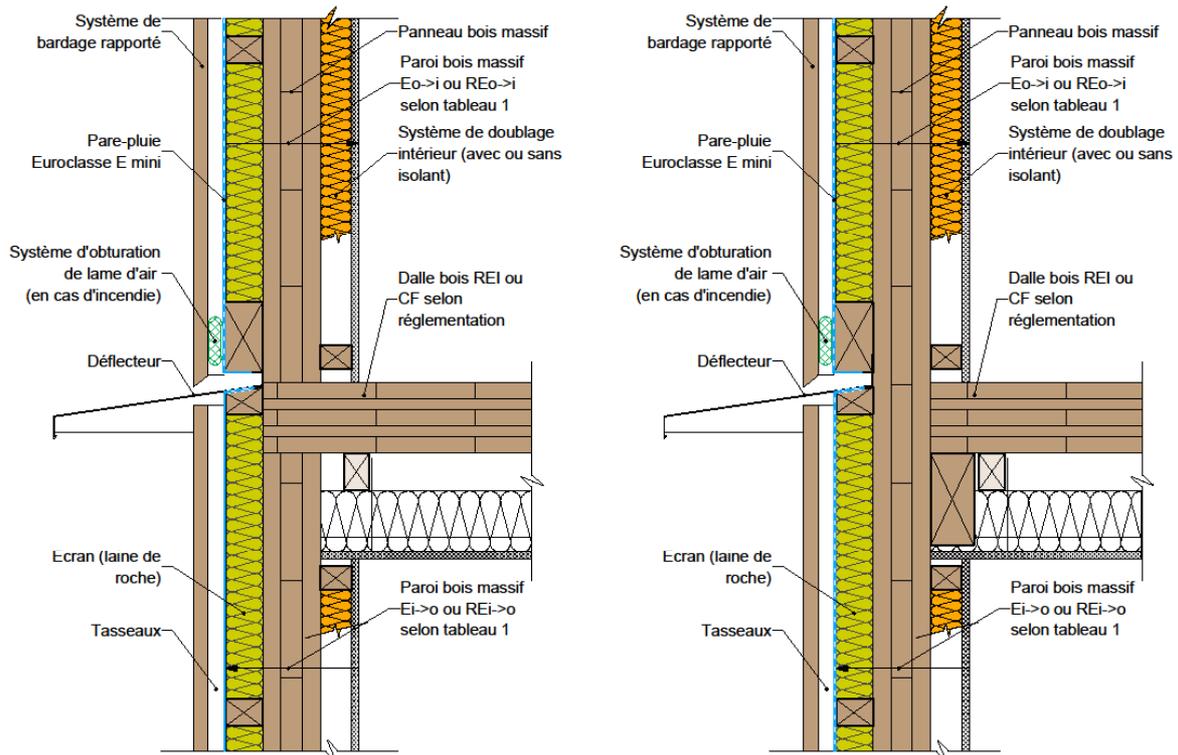


Figure 24 : Façade/mur en panneaux bois massif & plancher en panneau bois massif.

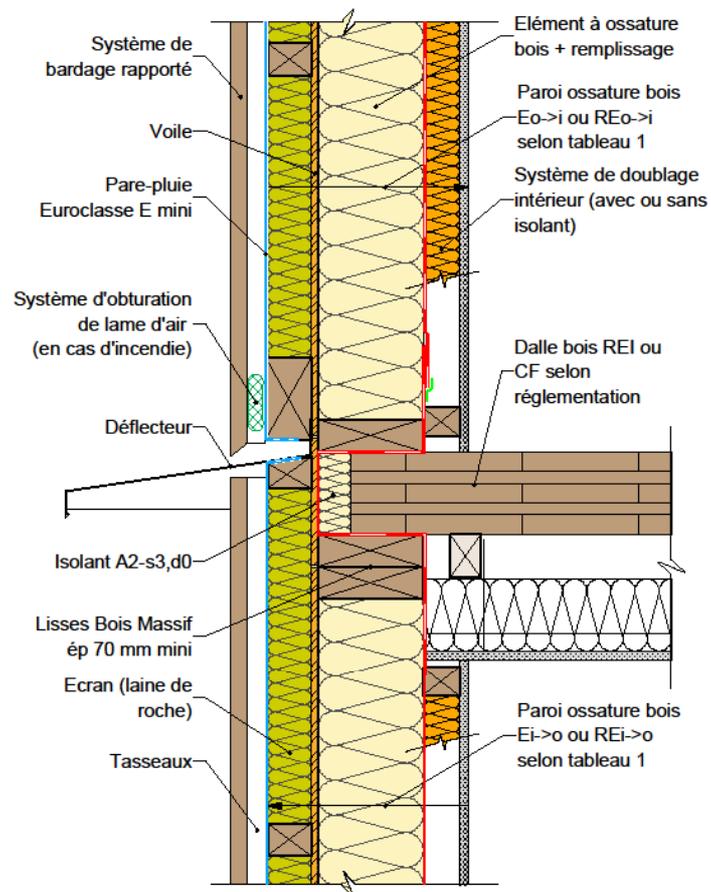


Figure 25 : Façade/mur ossature bois & plancher en panneau bois massif.

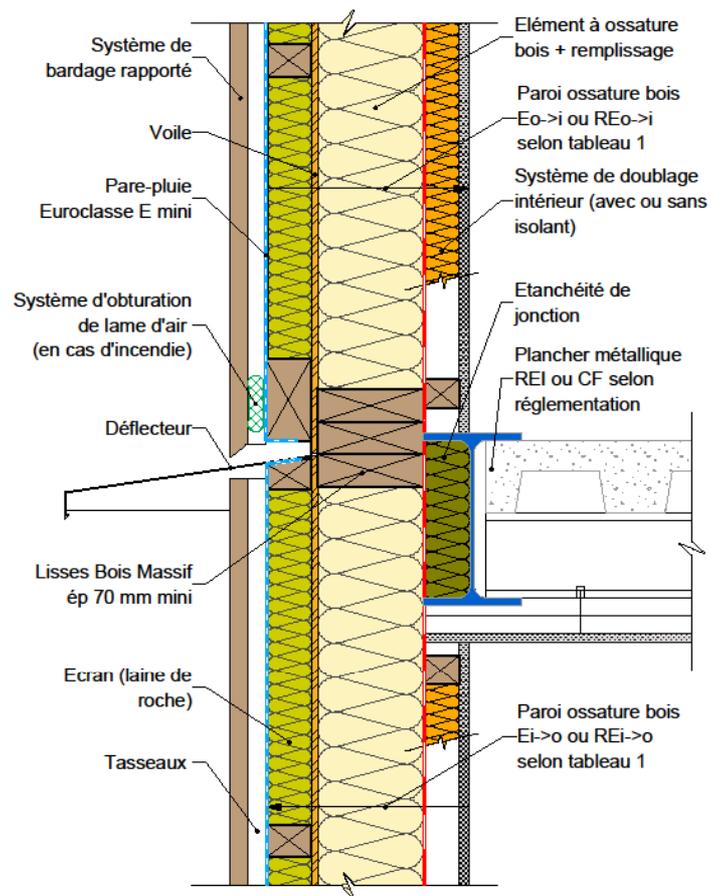


Figure 26 : Façade/mur ossature bois & plancher métallique.

3.3 Solution avec bardages Euroclasses D-s2, d0 et C-s2, d0 et habillage en saillie au droit des menuiseries (Figure 14).

NOTE : Les figures ne présentent que des solutions avec écran thermique en laine de roche, mais le principe reste le même pour les écrans thermiques en plaque.

Type de plancher	Planchers béton	Planchers bois	Planchers métalliques
Figures correspondantes	Figure 27	Figure 28, Figure 29, Figure 30	Sans objet

Type de revêtement extérieur de bardage possible	Lames de bois massif profilées horizontales	Lames de bois massif profilées verticales ou obliques	Panneaux contreplaqués à base de bois
Conditions d'application particulières	Bardage bois d'épaisseur nominale supérieure ou égale à 26 mm Voir §2.1.1		Voir §2.1.2

Type d'écran thermique possible	Plaque de plâtre hydrofuge de type H1 BA 13	Plaque de plâtre hydrofuge de type H1 BA 18	Plaque de plâtre renforcée de fibres de cellulose de type GF-W1 conforme à la norme EN 15283-2	Autre plaque rigide
Conditions d'application particulières	Si exigence de stabilité au feu du bâtiment $\leq R60$	Si exigence de stabilité au feu du bâtiment $\geq R90$	Epaisseur minimale 12,5 mm et réaction au feu a minima de classe A2-s3, d0	Réaction au feu a minima de classe A2-s3, d0 et justifiant d'un PV de classement de résistance au feu EI30 ou d'un rapport de classement (annexé à l'attestation de conformité du marquage CE)

Type d'écran thermique possible (suite)	Laine de roche			
Conditions d'application particulières	Epaisseur comprise entre 60 mm et 100 mm, de masse volumique déclarée supérieure ou égale à 70 kg.m ⁻³ , mise en œuvre entre des contre-ossatures bois massif ou BMA de section variant de 36x60 mm à 45x100 mm, d'entraxe 600 mm en pose horizontale conformément aux prescriptions du NF DTU 31.2 ou du PR NF DTU 31.4 version du 11 juillet 2016 ou à défaut aux recommandations professionnelles RAGE : façades ossatures bois non porteuse, juillet 2013			

Dispositif d'obturation de lame d'air	<ul style="list-style-type: none"> - Suivant les dispositions constructives de la Figure 9 si la stabilité au feu de l'ouvrage est inférieure ou égale à 60 minutes, - Suivant les dispositions constructives de la Figure 10 sinon.
---------------------------------------	--

	Défecteur en acier ou en bois ou à base de bois en recoupement de chaque niveau ET en au niveau des embrasures de menuiserie
Débord du déflecteur	Voir Tableau 7
Défecteur renforcé	Non requis